

Les projets

Définition : il est issu d'une idée, d'une intention consciente ou non et incite au travail d'équipe.

1. représentation du but visé
2. représentation des stratégies et moyens à mettre en place pour l'atteindre
3. réalisation : élaborer des activités, les réguler, les évaluer

Ardoino : « finalement, il n'y a pas de pédagogie sans projet »

La différence entre la pédagogie de projet et le projet pédagogique du projet

Pédagogie du projet : pédagogie qui repose sur la prise en compte des besoins et intérêts des élèves et la mobilisation de diverses ressources de l'environnement pour atteindre un double objectif :

- permettre les apprentissages
- réaliser une œuvre, un ouvrage concret (journal, album...)

Le rôle du maître est **fondamental** : il doit s'assurer de la cohérence et de la faisabilité des projets et veiller à ce que l'apprentissage se fasse.

⇒ plutôt que de recevoir des leçons décontextualisées, les savoirs sont mobilisés au service d'une activité qui va engendrer des apprentissages.

Projet pédagogique : sont omniprésents dans la classe et l'école et dépassent la stricte application des programmes.

- **projets de ZEP** : avec les écoles collèges et lycées de la zone
- **projet d'actions éducatives et culturelles** : sont insérés dans le projet d'école ou de zone et permettent d'obtenir des aides financières pour payer les intervenants, le matériel etc.
- **projet d'ateliers de pratiques artistiques et culturelles** : permet l'intervention d'un intervenant agréé par la DRAC (direction régionale des affaires culturelles)

- **projet de sorties scolaires** : est strictement réglementé (1 adulte pour 15 élèves en élémentaire et 1 pour 8 en maternelle)
- **projet d'activités physiques et sportives** : obligatoire dans le cas d'intervenants extérieurs réguliers ou de pratiques sportives particulières.
- **Projet d'activités périéducatives** : contrat éducatif local (engage une collectivité territoriale et l'Etat) et le contrat temps libre (engage une collectivité territoriale et la CAF) => aménagement du temps de l'enfant à la cantine, garderie ou à l'étude. Les activités doivent susciter l'implication, l'inventivité, l'esprit scientifique, l'aptitude à la communication, l'apprentissage de la vie en collectivité et la citoyenneté...
⇒ continuité avec les activités scolaires
- **projet d'intégration** : pour les handicapés (voir l' AIS)
- **projet d'aide spécialisée** : élaboré avec l'aide du RASED
- **projet de cycle** : se base sur les évaluations nationales pour élaborer le projet. Il peut se traduire en terme de décroisement des classes, par la construction en commun d'un livret d'évaluation etc.
- **projet d'école** : inscrit dans la loi d'orientation de 1989, il est obligatoire.
Sa finalité : accroître l'efficacité de l'école pour une meilleure réussite scolaire
Ses enjeux sont pédagogiques, éducatifs et institutionnels.
Il vise à répondre aux besoins des élèves et à la prendre en compte autant à l'intérieur de l'école qu'à l'extérieur. Sa durée est de 3 à 5 ans. Il est validé par l'IA et est financé par les Fonds d'Aide à l'Innovation (FAI).
⇒ il doit s'inscrire dans les priorités nationales en tenant compte des besoins spécifiques de l'école

Démarche du projet d'école:

1. analyse de la situation de l'école : besoins des élèves, conditions matérielles et environnement de l'école
2. choix de la politique d'école : choix du principe fondateur du projet en choisissant les points à utiliser et ceux à renforcer. Ex : privilégier la maîtrise de la langue en utilisant la BCD.
3. définition des objectifs : ex : améliorer la production d'écrit dans un cycle (va permettre la réalisation d'actions concrètes)
4. description des actions à mettre en place pour atteindre les objectifs : création d'ateliers d'écriture, correspondance scolaire etc.
5. régulation du projet à l'aide d'évaluations intermédiaires (permettent de modifier si besoin est les dispositifs)
6. l'évaluation finale : vérifier si les objectifs sont atteints

⇒ complexifie le métier de professeur des écoles.